

Sélection et redoublement ...

Par **Arnaudfiona**, le **06/01/2019 à 20:29**

bonsoir,

Je sollicite votre aide, plus précisément vos connaissances, afin de m'éclairer sur certaines interrogations que je me pose.

Je voulais savoir si le fait d'avoir redoubler sa première L2, puis passer aux rattrapages pour la sencode était obligatoire synonyme d'échec pour intégrer un M2 sachant que la sélection (pour moi) ne s'impose plus en M1 mais bien en L3.

Je suis assez perdu quant à mon avenir, à vrai dire j'arbore une vision assez pessimiste quant à la suite...

Merci aux personnes bienveillantes ayant eu la gentillesse de me répondre

Par **Futurjuriste31**, le **06/01/2019 à 20:39**

Bonsoir ,

En effet si la sélection à lieu en L3 , ça va être assez compliquer de remonter le dossier , mais c'est possible .

Première hypothèse : Soit vous effectuer des stages , passer le TOEIC ou TOEFL , essayer d'avoir les meilleurs notes possibles en L3 et vous tenter d'être pris en M1 .

Deuxième hypothèse : Soit vous essayer d'intégrer une autres fac qui ne fait pas de sélection sur dossier en M1 , et à ce moment là vous essayer d'améliorer votre dossier pour la L3 et le M1 et vous aurez plus de chance d'intégrer un M2.

Avez-vous une idée du M2 ou M1 que vous voulez intégrer ?

Par **Arnaudfiona**, le **06/01/2019 à 20:53**

Pardon excusez moi, la sélection s'opere désormais en M1 et non plus M2 et non pour la L3 comme évoqué dans mon premier message... je ne sais pas si cela change quelque chose ou non...

a vrai dire je n'ai pas forcément déjà un Master déterminé et précis en tête me j'en souhaite me spécialiser en droit des affaires.

Merci de votre réponse

Par **Futurjuriste31**, le **06/01/2019 à 20:55**

D'accord ,
vous êtes en L3 actuellement ?

Vous allez être sélectionné en fonction de vos notes de L3 pour entrer en M1 c'est bien ça ?

Par **Arnaudfiona**, le **06/01/2019 à 21:05**

Alors non, je suis actuellement en L2, j'ai redoublé une première fois ma L2. Dès à présent je sais que je vais me retrouver aux rattrapages car je n'ai pas réussi à gérer mon temps quant aux révisions et j'ai appris récemment le décès d'un de mes proches qui m'a quand même pas mal bouleversé (je tiens à préciser que je ne me cache pas derrière cette excuse pour justifier de mon manque d'implication et de travail).

Oui je pense, mais d'après certains dires la L2 est une année déterminante ...

Par **Futurjuriste31**, le **06/01/2019 à 21:20**

D'accord .

Alors je vous rassure rien n'est perdu . Rattraper vous , essayer d'avoir les meilleurs résultats possible pour le second semestre , et de validé la L2 au moins par compensation. Et surtout , essayer de faire votre maximum pour avoir une mention à chaque semestre de la L3 .

Et non la L2 est certes importante mais ce n'est pas rédhibitoire . Avoir une mention en L3 , une mention au deuxième semestre de votre L2 , vous pouvez clairement sauver les meubles .

Faites un stages cette été , essayer de peaufiner votre dossier au mieux , vous avez encore du temps avant la sélection.

Et si il n'y a pas de sélection, avec une bonne moyenne en L3 et un bon premier semestre en M1 , vous avez vos chance de rentrer dans de bon M2 .

Vous pourrez expliquer cela dans votre lettre de motivation , concernant le décès d'un de vos proches.

Par **Arnaudfiona**, le **06/01/2019 à 21:42**

Merci beaucoup de m'avoir apporté toutes ces réponses :).
Je vais m'y atteler.

Très bonne continuation à vous.

Par **Xdrv**, le **06/01/2019 à 22:38**

Bonjour Arnaudfiona,

Il me semble qu'à Bordeaux la sélection demeure en fin de M1 (donc pour accéder à un M2).

Personnellement j'ai redoublé une fois, ai été deux fois au rattrapage, et pourtant j'ai intégré un M2 à Bordeaux. Rien n'est impossible faut juste prouver aux personnes en face de toi que c'est un accident de parcours et en faire deux fois plus que les autres pour montrer que même avec ce "handicap" on est meilleur